

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DES CHARGES DE PASSATION DES MARCHES POUR LE  
PROJET DE STABILISATION ET DE RELEVEMENT DANS L'EST DE LA RDC / PROVINCE DU SUD KIVU,  
NORD KIVU ET ITURI**

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un prêt d'un montant de (250 millions de dollars) de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre de Financement du Projet de Stabilisation et de Relèvement dans l'Est de la RDC'.

Le Projet de Stabilisation et de Relèvement à l'est de la RDC (P175834) dont l'objectif de développement du projet est (i) d'améliorer l'accès aux infrastructures communautaires, (ii) d'améliorer la réintégration socio-économique et la résilience des individus affectés par le conflit, et (iii) de renforcer la gouvernance locale des administrations dans les provinces sélectionnées de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Le projet soutiendra une "plateforme de stabilisation" décentralisée, intégrée dans les administrations provinciales du Nord Kivu, du Sud Kivu et de l'Ituri et soutenue dans sa mise en œuvre par des approches de développement local et communautaire.

Le Projet a cinq composantes répartis de la manière suivante :

**Composante 1 : stabilisation à base communautaire (75 millions de dollars US)**

Un minimum de 430 sous-projets dans 430 communautés représentées par des gouvernements locaux ou des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) sera ciblé dans la composante 1, avec un plafond de 150 000 dollars par communauté, basé sur l'expérience du STEP et supposant un coût global de 15 pour cent pour la facilitation et les frais généraux. Cette composante sera exécutée par le Fonds Social de la RDC.

**Sous-composante 1.1 : Facilitation et renforcement des capacités pour la planification participative communautaire (10 millions de dollars)**

Le projet soutient l'engagement communautaire par la sensibilisation et la mobilisation des communautés et par la participation à l'évaluation de la vulnérabilité et des besoins

**Sous-composante 1.2 : Investissements dans des infrastructures communautaires sociales et économiques résistantes au climat (65 millions de dollars US)**

Cette sous-composante financera l'entretien, la réhabilitation et/ou la construction d'infrastructures socio-économiques prioritaires et résistantes au climat dans les communautés ciblées. Il s'agit notamment d'investissements dans l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement qui sont classés comme des infrastructures sociales par le FSRDC. Les investissements dans les infrastructures résistantes au climat comprennent la collecte des eaux de pluie, les panneaux solaires, les mesures d'efficacité énergétique, ainsi que la construction et l'entretien d'autres installations qui respectent les normes d'adaptation et d'atténuation.

**Composante 2 : réintégration à base communautaire (120 millions de dollars)**

Cette composante financera les moyens de subsistance et l'aide à la réintégration pour un maximum de 120 000 personnes

**Sous-composante 2.1 Travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre (THIMO) (68 millions de dollars)**

Le THIMO engagera environ 35 000 travailleurs pour la construction ou la remise en état de 1 125 km de routes rurales.

**Sous-composante 2.2 : subventions en espèces pour les activités génératrices de revenus (AGR) (37 millions de dollars)**

Jusqu'à 85 000 bénéficiaires recevront des subventions en espèces de 400 \$ pour financer des activités génératrices de revenus, qui seront versées en deux tranches alignées sur les dépenses.

**Sous-composante 2.3 Soutien psychosocial (15 millions de dollars)**

Des activités psychosociales seront proposées à tous les bénéficiaires du LIPW ou de subventions en espèces. Les activités de soutien psychosocial seront fournies sur la base d'un programme de soutien individuel ou de groupe, avec une substance et une durée de soutien adaptées aux besoins des bénéficiaires, et en étroite collaboration avec le projet de prévention de la VBG.

**Composante 3 : Gouvernance décentralisée (20 millions de dollars)**

Cette composante finance les institutions et les systèmes gouvernementaux nécessaires pour améliorer les moyens par lesquels les ressources du gouvernement et des partenaires extérieurs peuvent être utilisées pour soutenir la stabilisation et le redressement à moyen terme. Les activités soutenues seront étroitement liées au processus de développement inclusif et de planification de la paix soutenu dans le cadre de la composante 1, afin de garantir que le lien entre les priorités des citoyens, le processus de planification du développement gouvernemental, les revenus mobilisés et l'exécution du budget soit crédible et transparent, avec un mécanisme clair de responsabilité et de retour d'information. Il sera étroitement coordonné avec d'autres partenaires.

**Composante 4 : Gestion du projet, assistance technique et recherche (équivalent de 35 millions de dollars US)**

**Sous-composante 4.1 : Gestion du programme (20 millions de dollars)**

La mise en œuvre sera décentralisée, situant la gestion du programme au sein des trois administrations provinciales respectives tout en conservant des liens au niveau national.

**Sous-composante 4.2 : Assistance technique (15 millions de dollars)**

Une assistance technique sera fournie pour la coordination et la gestion du processus DDRCS au niveau provincial, ainsi que pour le secrétariat chargé du suivi et de l'établissement de rapports sur l'allocation de prévention et de résilience (PRA) de l'IDA.

**Sous-composante 4.3 : Recherche et apprentissage**

Un projet de cette ampleur et de cette complexité nécessite des ressources dédiées au suivi et à la recherche. Plus de 15 ans d'expérience de la Banque mondiale dans les interventions visant à stabiliser l'est de la RDC indiquent qu'il faut privilégier le suivi, l'apprentissage et l'adaptation pendant le cycle du projet.

**Composante 5 : Composante de réponse d'urgence contingente (CERC) (équivalent de 0 million de dollars US)**

Cette composante à budget zéro permettra d'établir un fonds d'urgence en cas de catastrophe qui pourra être déclenché en cas d'urgence nationale telle que COVID-19. Dans un tel cas, les fonds de la catégorie des dépenses non allouées ou d'autres composantes du projet peuvent être réaffectés pour financer les dépenses de réponse aux besoins d'urgence. Cette composante soutiendra également la préparation et la réponse d'urgence des trois provinces aux risques naturels tels que la sécheresse, les inondations, ou une déclaration d'urgence par le CCRM.

La RDC se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement d'un(e) Chargé(e) de Passation des Marchés des Coordinations Provinciales du STAR-EST/Sud Kivu, Nord Kivu et ITURI

**II. Fonctions et Responsabilités**

Sous l'autorité du Coordonnateur Provincial et la supervision du Responsable de Passation des Marchés à qui il rend compte de ses activités, le(a) Chargé(e) de Passation des Marchés est membre de l'équipe provinciale du projet.

Pour ce faire, il/elle travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe, sous l'autorité directe du Coordonnateur Provincial et la supervision du responsable de Passation des Marchés.

A ce titre, il/elle assiste le Responsable de Passation des Marchés dans la mise en œuvre de toutes activités relatives à l'acquisition des biens et services au niveau du projet conformément aux termes de l'accord de financement et du Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale.

A ce sujet, il exerce les tâches ci-après :

- La préparation, le suivi, la mise en œuvre et la mise à jour du plan de passation des marchés ;
- La préparation des Dossiers d'Appels d'Offres, de Demande des Propositions, des avis d'appel d'offres et de manifestations d'intérêt;
- La publication des avis d'appel d'offres ainsi que la transmission des lettres d'invitation aux candidats soumissionnaires potentiels ;
- La publication des décisions d'attribution de marchés ;
- Le contrôle et le suivi des échanges des courriers et d'informations entre la cellule de passation des marchés et les soumissionnaires ;
- L'organisation et le déroulement conforme des séances d'ouverture des plis ;
- Le contrôle et la soumission à l'approbation de la hiérarchie des rapports d'ouverture des plis et d'analyse des propositions et offres ;
- La préparation et la tenue à jour des mercuriales et des répertoires des entreprises, des fournisseurs, des bureaux d'études tant nationaux qu'internationaux, susceptibles de fournir des biens et des services ;
- L'archivage adéquat et exhaustif (physique et sous STEP) des documents de passation des marchés nécessaires aux audits techniques, aux différentes missions de supervision et aux missions de revue a posteriori de la passation des marchés (termes de références, documents d'appel d'offres, demandes de non-objection, non-objections, rapports d'ouverture des offres, rapports d'évaluation, rapports de la Commission des marchés, contrats, des copies de factures et de preuves de paiement, copies de garanties bancaires, procès-verbaux de réception, différents échanges de correspondance, etc.) ;
- La transmission à la Banque (via STEP) des copies des contrats signés y compris d'éventuels avenants pour les marchés soumis à la revue a priori ;
- La préparation des bons de commande ;
- La rédaction des procès-verbaux de réception/livraison de matériels, équipements et travaux ;
- Le suivi de validité des offres et des contrats en cours ;
- Le suivi de validité et de la mainlevée des garanties d'offres, de bonne exécution et d'avance de démarrage de contrats ;
- L'appui conseil à la Coordination Provinciale en matière d'interprétation des dispositions contractuelles, de traitement des requêtes relatives à la gestion des contrats, prévention des litiges et gestion des éventuels différends ;
- L'appui à la Coordination Provinciale à la résolution de tout problème de passation des marchés qui pourrait survenir ;
- L'assistance au traitement des cas de réclamations reçues des soumissionnaires afin de s'assurer que des réponses appropriées y ont été apportées et que les réclamations soient closes à la satisfaction de la Banque mondiale ;

- L'exécution de toute autre tâche administrative demandée par la hiérarchie pour l'intérêt du projet.

### **III. Profil requis**

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+5) en droit, économie, en ingénierie, en architecture ou tout autre discipline ;
- ✓ Etre de bonne moralité et bonne notoriété ;
- ✓ Avoir une grande capacité organisationnelle, une réactivité et une proactivité ;
- ✓ Etre apte à communiquer et à travailler en équipe ;
- ✓ Etre capable de travailler sous astreintes ;
- ✓ Avoir une capacité d'analyse et de synthèse.

Par ailleurs, le candidat ou la candidate devra avoir :

- ✓ Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dont trois (3) au moins à un poste de passation des marchés ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine ;
- ✓ Une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement : Banque mondiale et Banque africaine de développement ;
- ✓ L'expérience dans un projet sur financement Banque mondiale serait un atout majeur ;
- ✓ Une bonne expression orale et écrite en français;
- ✓ Une connaissance de l'outil informatique et des logiciels ; Word/Excel/PowerPoint/Ms Project/Access et STEP.

### **IV. Critères de performance**

- ✓ Qualité d'assistance dans la préparation, suivi et mise en œuvre des actions de passation et d'exécution des marchés inscrites dans le plan de passation des marchés;
- ✓ Transmission diligente des copies de contrats signés pour les marchés soumis à la revue a priori de la Banque mondiale;
- ✓ Qualité de l'archivage des dossiers de passation des marchés.

Les performances seront mesurées sur la base des cinq indicateurs ci-dessous :

- ✓ Le pourcentage du nombre de marchés qui ont été effectivement conclus, signés et mis en exécution pendant l'année en comparaison des prévisions du PTBA et du plan de passation des marchés ;
- ✓ Le taux de décaissement annuel sur base des prévisions du PTBA auquel est attaché un plan de passation des marchés et un plan de décaissement ;
- ✓ Pourcentage de respect des échéances de soumission des rapports des aspects passation des marchés ;
- ✓ Le pourcentage du nombre de copies de contrats signés pour les marchés soumis à la revue a priori transmis à la Banque mondiale (via STEP) dans un délai de quatorze (14) jours après leur signature ;
- ✓ La qualité de l'archivage (physique et sous STEP) des dossiers de passation des marchés sur base : (i) du constat fait lors des différentes missions de revue a posteriori des activités de

passation des marchés, et (ii) des contrôles effectués par le Responsable de la passation des marchés.

Il est attendu que chacun de ces cinq indicateurs soit au moins atteint à 75 % ou plus ; un pourcentage de 50 % ou moins est considéré comme performance faible, et médiocre si un seul de ces indicateurs est à moins de 30 %.

#### **V. Durée et de lieu de la mission**

La durée du contrat est de 12 mois avec possibilité de renouvellement après une évaluation satisfaisante et performante.

Le poste est basé à Bukavu avec possibilité des missions dans l'aire du Projet.

#### **VI. Mode de recrutement**

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de Juillet 2016, Révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023.

Les fonctionnaires ou Agents des structures publiques centrales ou provinciales peuvent faire acte de candidature, mais, en cas de recrutement, le candidat fonctionnaire retenu devra au préalable obtenir une mise en détachement (cf. articles 23, 32, 33 et 34 du statut des fonctionnaires).